

---

## La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives

Yann Potin

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20818>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

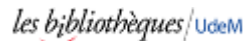
**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 559-560

ISSN : 0398-2025

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



**Référence électronique**

Yann Potin, « La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2011, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20818>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.

EHESS

---

# *La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives*

Yann Potin

---

Yann Potin, *professeur agrégé, chargé d'études documentaires aux Archives nationales*

- 1 LES « archives » occupent assurément, depuis une dizaine d'années, une position nouvelle au sein des sciences humaines et sociales. Leur champ de constitution, de convocation et d'usage déborde désormais très largement le territoire classique de la discipline historique, après en avoir jalousement été le glorieux terreau scientifique et le principal rempart méthodologique. Si transmission et matérialisation du savoir sont au cœur des phénomènes d'archives et d'archivage, il y a là peut-être également un effet de seuil temporel : près d'un siècle après leur lente institutionnalisation, les sciences humaines et sociales sont progressivement entrées, en ordre dispersé, dans un âge historiographique qui ne peut, un jour ou l'autre, échapper à la question de la « mise en archives ». À la différence de la neutralité apparente du terme d'« archivage », l'expression de « mise en archives » entend indiquer combien la constitution de ce qui est institué, *pour finir*, en « archives », procède de logiques sociales et politiques de sélection et distinction.
- 2 La conférence complémentaire s'est ainsi proposée de tenter un dialogue entre une histoire institutionnelle des archives et une approche anthropologique des pratiques d'archives. Elle a donné lieu à 36 h d'enseignement, réparties en deux segments : 12 séances de « cours » de 2 h d'une part et 3 séances « pratiques » de 4 h environ (les après-midi du 25 mars, 12 mai et 30 juin) d'autre part.
- 3 Les douze séances « magistrales » avaient autant pour objectif de circonscrire une problématique, autour de l'institution historiographique, patrimoniale et scientifique des archives que de proposer un panorama de connaissances positives, en privilégiant en premier lieu la période fondatrice de la Révolution française et du XIX<sup>e</sup> siècle, en vue de bâtir une histoire critique et dynamique de la constitution politique et sociale des

archives en France, en deçà et par-delà le mode de fonctionnement des dépôts d'archives publiques (nationales ou locales).

- 4 Hormis deux séances introductives, consacrées à une rétrospective bibliographique et terminologique, le propos, fondé sur le commentaire de documents distribués à l'auditoire, a donc tenté de répondre à un double impératif historiographique et méthodologique. Si l'essentiel de la conférence a porté sur la situation et l'histoire des archives en France, plusieurs fenêtres comparatives ont été envisagées (notamment sur les autres situations en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle).
- 5 Trois thèmes principaux, déployés chacun en trois séances environ, ont pu être abordés. En premier lieu, un bilan provisoire a été tenté sur la question de la fondation révolutionnaire des Archives nationales et celle de l'ambition juridique avortée de l'institution au cours des régimes successifs, jusqu'à l'organisation d'un cadre de classement à valeur administrative au cours du Premier Empire. Trois à quatre séances ont ensuite été dédiées à la « conversion » historiographique de l'institution à partir des années 1830, ou comment le « goût » de l'histoire vint aux archives (en examinant notamment la logique de construction de la valeur mise en scène par « l'armoire de fer »), avant que les archives ne deviennent, après 1860, par défaut, un objet patrimonial, voire muséal, mal assis et peu légitime, qui commande néanmoins son rattachement au ministère de la Culture en 1959.
- 6 Sous l'intitulé « les archives au miroir de l'ethnographie », les trois dernières séances ont été consacrées aux rapports entre la discipline ethnographique, l'imaginaire et les pratiques d'archives. Le propos s'est appuyé notamment sur une lecture collective des extraits du chapitre « Le Temps retrouvé » de *La pensée sauvage*, au cours desquels Claude Lévi-Strauss convoque de manière quelque peu intrigante la pratique archivistique occidentale. Au-delà d'une analyse fortune de la métaphore des « archives » dans la constitution des pratiques de collecte ethnographique (et archéologique), au cours du premier XX<sup>e</sup> siècle, et d'une évaluation du rapport des institutions ethnographiques à leurs propres archives, ces séances avaient pour but de tenter de circonscrire ce que pourrait être une approche spécifiquement anthropologique des phénomènes d'archivage, dans la perspective notamment du prolongement de la conférence l'an prochain.
- 7 Le second versant de la conférence a consisté en trois ateliers, déclinés en une visite approfondie des dépôts des Archives nationales, en un atelier de réflexion autour de la collecte des documents induite par le déménagement de l'immeuble du 54 boulevard Raspail (en présence de Pierre Favreau, assistant à la maîtrise d'ouvrage pour cette opération) et en un atelier de réflexion sur la collecte des archives orales, en présence de Sébastien Laurent (Université Bordeaux-III). Ces ateliers n'avaient pas seulement pour but d'être des travaux pratiques : il s'agissait d'inscrire la problématique de la constitution des archives dans les multiples chaînes opératoires qui font l'objet d'une spécialisation professionnelle – l'archivistique – directement connectée à l'évolution des recherches en sciences sociales aujourd'hui. Le contexte exceptionnel du déménagement de l'immeuble du 54 boulevard Raspail a ainsi offert un très beau terrain de réflexion et d'observation des procédures et processus de « collecte » et de transmission des documents plus tard transformés en « archives » qu'il s'agira de suivre l'an prochain au moment et au lendemain du déménagement effectif.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Problèmes généraux